

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 495

8 mars 2006

SOMMAIRE

4 Advice, S.à r.l., Bertrange	23721	Flolux S.A., Luxembourg	23759
4 Advice, S.à r.l., Bertrange	23721	France Luxembourg Invest, Sicav, Luxembourg ..	23756
Academy Clinic Holding S.A., Luxembourg	23758	Futefin S.A., Luxembourg	23745
Alma Consultancy S.A., Luxembourg	23729	Garage Paciotti, S.à r.l., Luxembourg	23752
Alma Consultancy S.A., Luxembourg	23730	Golondrina Holding S.A., Luxembourg	23726
Annarita, S.à r.l., Luxembourg	23745	Golondrina Holding S.A., Luxembourg	23726
Antonie, S.à r.l., Luxembourg	23725	Graal S.A., Luxembourg	23723
Atelier de Serrurerie Raymond Weiland, S.à r.l., Luxembourg	23744	Graal S.A., Luxembourg	23723
Auto-Discount, S.à r.l., Syren	23754	Graffhopper Holdings S.A.	23724
Belrose Properties S.A., Luxembourg	23759	Graffhopper Holdings S.A.	23724
Bidrolu S.A.	23756	Grenztankstelle Remich, S.à r.l., Remich	23724
Big Blue Marine S.A., Luxembourg	23719	Grenztankstelle Wasserbillig Mertert, S.à r.l., Mertert	23724
C.E.A.D.E. S.A., Centre d'Expertise pour l'Aide au Développement des Entreprises, Pétange	23746	Guanyin Holding S.A., Luxembourg	23742
Charme Dessous, S.à r.l., Bertrange	23755	Helena Info Management S.A., Luxembourg	23755
Cirsa Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	23756	Heliane Holding S.A., Luxembourg	23753
Compagnie de Participations Ambra Holding S.A., Luxembourg	23760	Hofaro S.A., Luxembourg	23725
Consortium International S.A., Luxembourg	23743	Holleur S.A., Luxembourg	23742
D.E.H. Holdings, S.à r.l., Luxembourg	23722	Immobilière Muhlenbach S.A., Luxembourg	23754
DDD S.A.H., Luxembourg	23760	ION Network Solutions, S.à r.l., Luxembourg ..	23717
Dennys Café, S.à r.l., Steinfort	23727	Ipp Dipp Dapp, S.à r.l., Dudelange	23723
Dixième S.A., Luxembourg	23721	Irisline S.A., Luxembourg	23725
E.V.C., S.à r.l., Luxembourg	23755	Isline Holding S.A., Luxembourg	23743
ECG Participations S.A., Luxembourg	23730	IT Venture Capital Holding S.A., Luxembourg ..	23753
Eich Gestion S.A., Luxembourg	23726	IT Venture Capital Holding S.A., Luxembourg ..	23753
Engineering & Chemical Investment A.G., Luxem- bourg	23734	ITT S.A., Luxembourg	23752
ESI Equine Shipping International, S.à r.l., Muns- bach	23754	Italcogim Financière International S.A.	23714
Estalex Real Estate S.A., Luxembourg	23743	J.V. Participation S.A., Luxembourg	23725
Euroimm S.A., Luxembourg	23757	Jadof Invest S.A.H., Luxembourg	23753
Euroimm S.A., Luxembourg	23757	Kalu S.A., Luxembourg	23752
Euroimm S.A., Luxembourg	23757	Kristall Real Estate S.A., Luxembourg	23752
Euroimm S.A., Luxembourg	23757	Lear Financial Services (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	23716
Europe Investors & Finance S.A., Luxembourg ..	23727	Leg II Laatzten, S.à r.l., Luxembourg	23750
Europe Investors & Finance S.A., Luxembourg ..	23727	Leska S.A.H., Luxembourg	23717
Fimim Co S.A.H., Luxembourg	23742	Liquitech Holding S.A., Luxembourg	23744
Flolux S.A., Luxembourg	23759	Litoprint S.A.H., Luxembourg	23743
		Lofer, S.à r.l., Luxembourg	23754
		Lux-Coif, S.à r.l., Luxembourg	23723
		LuxTrust GIE	23760

Maden Holding S.A.	23756	Roeser S.A., Luxembourg.	23749
Marfior S.A., Luxembourg	23742	Sakkara Trading Europe S.A., Luxembourg	23720
Maspalomas S.A.H., Luxembourg	23717	Sakkara Trading Europe S.A., Luxembourg	23720
May 24 S.A., Luxembourg	23717	Sakkara Trading Europe S.A., Luxembourg	23720
Medalux Holding S.A., Luxembourg	23722	Scandal, S.à r.l., Luxembourg	23749
Meespierson Investments (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23725	Schaaf Luxembourg S.A., Merttert	23724
Merith International S.A.H., Luxembourg	23717	Select Commerce S.A., Esch-sur-Alzette	23754
Mide S.A., Luxembourg	23747	Seriphos Holding S.A., Luxembourg	23719
Muscat S.A., Luxembourg	23745	Sideral Holding & Cie S.C.A., Luxembourg	23743
Nava Participations S.A., Luxembourg	23720	Silver Finance Services S.A., Luxembourg	23744
Nivelcom S.A., Luxembourg	23726	Skóra S.A., Mondorf-les-Bains	23757
Noeva S.A., Luxembourg	23745	Société d'Emballage et de Manutention S.A., Bigonville	23715
Nordnet Securities Luxembourg S.A., Luxembourg	23747	Sodintec Finances S.A., Luxembourg	23719
Nordnet Securities Luxembourg S.A., Luxembourg	23749	Sovacom, S.à r.l., Bettembourg	23753
Nosorrows Management Consulting & Business Service S.A., Wasserbillig	23721	SW Info Management S.A., Luxembourg	23755
Nosorrows Management Consulting & Business Service S.A., Wasserbillig	23721	T.O. Summit S.A., Luxembourg	23744
Oevole Anlage A.G., Luxembourg	23727	Takoradi S.A., Luxembourg	23756
Organdi Immobilière S.A., Luxembourg	23744	Talassius S.A., Luxembourg	23719
Pessac Finance S.A., Luxembourg	23722	Talca S.A., Luxembourg	23745
Pessac Finance S.A., Luxembourg	23722	Techni One, S.à r.l., Ettelbruck	23715
Pi.Lu S.A., Luxembourg	23722	Tetra Architecture Jean Lanners et Associés, S.à r.l., Bertrange	23758
Preick S.A., Luxembourg	23747	Tetra Architecture Jean Lanners et Associés, S.à r.l., Bertrange	23758
Profil S.A. Holding, Luxembourg	23718	Tetra Architecture Jean Lanners et Associés, S.à r.l., Bertrange	23758
Profil S.A. Holding, Luxembourg	23718	Titlis Participations S.A.H., Luxembourg	23720
(La) Providence International S.C.A., Luxembourg	23715	Toa Lux S.A., Luxembourg	23719
Quatingo Holding S.A., Luxembourg	23718	Toit-Lux, S.à r.l., Luxembourg	23722
Reckinger Peintures Décors, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	23749	Tonsley Holding S.A.	23755
Repco 7 S.A., Luxembourg	23731	Topmat, S.à r.l., Leudelange	23723
Repco 7 S.A., Luxembourg	23734	Ugale S.A. Soparfi, Luxembourg	23714
Rexam Pharma Development S.A., Luxembourg	23718	Venital Holding S.A., Luxembourg	23759
Rode S.A., Luxembourg	23718	Vorn S.A., Luxembourg	23726

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104711.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

UGALE S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 52.520.

Par la présente, nous vous informons que la FIDUCIAIRE EUROPEENNE, sise à Luxembourg, démissionne comme commissaire aux comptes de la société UGALE S.A. SOPARFI, avec effet immédiat, ainsi que Monsieur Jean Reicherts en tant qu'administrateur-délégué de la société précitée, Monsieur Robert Reicherts Jr. en tant qu'administrateur de la société précitée et Madame May-Lis Eriksson en tant qu'administrateur de la société précitée.

Luxembourg, le 10 février 2005.

J. Reicherts, R. Reicherts Jr., M.L. Eriksson.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK04869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104660.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LA PROVIDENCE INTERNATIONAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 102.571.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signature

(104143.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SOCIETE D'EMBALLAGE ET DE MANUTENTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 97.233.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 14 novembre 2005, réf. DSO-BK00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 1^{er} décembre 2005.

Signature.

(903725.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 décembre 2005.

TECHNI ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 16D, rue Dr. Herr.
R. C. Luxembourg B 112.160.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Victor Azria, ingénieur d'affaires, demeurant à F-91760 Itteville, 16, rue Saint Vrain;
2. Monsieur Dominique Grenier, chargé d'affaires, demeurant à F-45200 Montargis 2, rue Malatre;

lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont décidé de constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de TECHNI ONE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Ettelbruck. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet la vente, l'achat en gros ou en détail, l'export et l'import, le transport et le commissionnement de toutes sortes:

- l'organisation des activités dudit traitement;
- le conseil et l'administration de projets de toutes sortes dans le domaine de la bureautique et de l'informatique.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence au jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2005.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces par les comparants prénommés, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. Par Monsieur Victor Azria, six mille deux cent euros	6.200,- EUR
2. Par Monsieur Dominique Grenier, six mille deux cent euros	6.200,- EUR
Total des apports: douze mille quatre cents euros	12.400,- EUR

En raison de ces apports, les parts sociales de la société, représentant une valeur de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

1. à Monsieur Victor Azria, prénommé, cinquante parts sociales.	50
2. à Monsieur Dominique Grenier, prénommé, cinquante parts sociales.	50
Total: cent parts sociales	100

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Art. 8. Aucun des associés ne pourra céder ses droits, à un tiers sans le consentement de ses coassociés représentant au moins les trois quarts (3/4). Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant. Ils doivent l'exercer endéans les six mois à partir du jour de la dénonciation sous peine de forclusion.

Art. 9. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales jusqu'à ce que ce fonds ait atteint 10% du capital social;

- le solde reste à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou la faillite de l'un ou de plusieurs des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les comparants se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et de suite, les comparants sus-nommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-9080 Ettelbruck, rue Dr. Herr 16D;

2. Est nommé gérant technique de la société Monsieur Dominique Grenier, préqualifié, et gérant administratif Monsieur Victor Azria, préqualifié;

3. Les gérants sont habilités à engager en toutes circonstances la société par leurs signatures conjointes;

4. Les mandats ainsi conférés restent valables jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Azria, D. Grenier, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 22 novembre 2005, vol. 616, fol. 85, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 29 novembre 2005.

P. Probst.

(903736.3/4917/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 décembre 2005.

LEAR FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG),

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 97.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(104144.3/1005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

**ION NETWORK SOLUTIONS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1642 Luxembourg, 11, rue Edouard Grenier.
R. C. Luxembourg B 87.927.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(104160.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

LESKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.222.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(104171.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

MASPALOMAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.916.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(104173.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

MAY 24 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.729.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(104174.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

MERITH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.044.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(104175.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

QUATINGO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.607.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(104179.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

REXAM PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 86.253.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(104182.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

RODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.131.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. G. A. SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

(104184.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

PROFIL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.318.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

FISOGEST S.A.
Signature

(104208.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

PROFIL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.318.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

FISOGEST S.A.
Signature

(104209.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SERIPHOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.459.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schmitz
Administrateur

(104187.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SODINTEC FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.152.

—
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES
Administrateur
Signature

(104189.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

BIG BLUE MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.891.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104192.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TALASSIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.137.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES
Administrateur
Signature

(104193.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TOA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 81.428.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003-2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06702, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour TOA LUX S.A.
ECOGEST S.A.
Signature

(104263.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SAKKARA TRADING EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 82.979.

Le bilan au 30 juin 2002 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06799, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104233.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SAKKARA TRADING EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 82.979.

Le bilan au 30 juin 2003 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06800, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104236.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

SAKKARA TRADING EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 82.979.

Le bilan au 30 juin 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06801, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104238.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TITLIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.613.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(104194.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

NAVA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 70.152.

Clôture de liquidation

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 31 octobre 2005, volume 150S, folio 56, case 8, que les opérations de liquidation de la Société Anonyme NAVA PARTICIPATIONS S.A. (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de LUXFIDUCIA, S.à r.l., ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(104643.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

NOSORROWS MANAGEMENT CONSULTING & BUSINESS SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37CD, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07812, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(104241.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

NOSORROWS MANAGEMENT CONSULTING & BUSINESS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37CD, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07813, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(104243.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

DIXIEME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.950.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(104228.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

4 ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8063 Bertrange, 43, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 92.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BK07815, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour la Gérance

Signature

(104246.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

4 ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8063 Bertrange, 43, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 92.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07817, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour la Gérance

Signature

(104248.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

PESSAC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.185.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005. Signature.
(104245.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

PESSAC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.185.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005. Signature.
(104244.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

MEDALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.497.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005. Signature.
(104242.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pi.Lu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 77.860.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005. Signature.
(104260.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TOIT-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Luxembourg, 60, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 63.109.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005. Signature.
(104262.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

D.E.H. HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 62.815.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005. Signature.
(104294.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

IPP DIPP DAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3544 Dudelange, 25, rue Jean Wolter.
R. C. Luxembourg B 76.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06678, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour IPP DIPP DAPP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104264.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

LUX-COIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 52, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 94.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06681, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour LUX-COIF, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104265.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

TOPMAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 158A, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 89.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06685, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour TOPMAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104267.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

GRAAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104306.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GRAAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.597.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104304.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SCHAAF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 92.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06688, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.*Pour SCHAAF LUXEMBOURG S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104269.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.**GRENZTANKSTELLE REMICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5531 Remich, 11, Coin place Klopp/route de l'Europe.

R. C. Luxembourg B 28.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06690, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.*Pour GRENZTANKSTELLE REMICH, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104270.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.**GRENZTANKSTELLE WASSERBILLIG MERTERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Mertert, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 46.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06694, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.*Pour GRENZTANKSTELLE WASSERBILLIG MERTERT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104272.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.**GRAFFHOPPER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.216.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104491.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GRAFFHOPPER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.216.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104489.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

MEESPIERSON INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.116.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07937, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour MEESPIERSON INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A.

H. De Graaf

Administrateur

(104277.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

HOFARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.922.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour HOFARO S.A.

H. De Graaf

Administrateur B

(104278.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

ANTONIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 57.334.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Signature.

(104295.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

IRISLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 96.431.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104307.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

J.V. PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.284.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. V. PARTICIPATION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104320.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GOLONDRINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.202.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07944, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour GOLONDRINA HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(104279.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

GOLONDRINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.202.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07943, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour GOLONDRINA HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(104280.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

VORN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 103.282.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104309.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

EICH GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 98.726.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104310.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

NIVELCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 104.663.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104311.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23727

EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.628.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07947, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(104283.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.628.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(104282.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

OEVOLE ANLAGE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 102.513.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OEVOLE ANLAGE A.G.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104332.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

DENNYS CAFE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 10, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 112.135.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

- Monsieur Paul Diederich, gérant de sociétés, demeurant à L-8368 Hagen, 20, An der Laach, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Cardoso Da Silva Henriques Antonio, gérant de sociétés, né le 11 mai 1969 à Marzagão (P), demeurant à L-8331 Capellen, 1, rue de Olm,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte;

- Madame Da Silva Moreira Véra, gérante de sociétés, née le 20 septembre 1978 à Salvaterra de Magos (P), demeurant à L-8424 Steinfort, 7, rue Jennieberg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de DENNYS CAFE.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Steinfort.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Ces parts ont été intégralement libérées par un apport en nature de matériel d'investissement dont la liste détaillée est annexée au présent acte, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Lorsque la société comporte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 9. Les cessions des parts doivent être constatées par acte notarié ou sous seing privé. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

La réunion de toutes les parts entre les mains d'une seule personne n'entraînera pas la dissolution de la société.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de trois quarts du capital social.

Art. 15. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription des parts

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Monsieur Cardodo Da Silva Henriques Antonio	10 parts sociales
Madame Da Silva Moreira Véra	<u>90 parts sociales</u>
Total	100 parts sociales

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents (1.500,-) euros.

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée Monsieur Cardoso Da Silva Henriques, Antonio, demeurant à L-8331 Capellen, 1, rue de Olm.

2. Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée Madame Da Silva Moreira Véra, demeurant à L-8424 Steinfort, 7, rue Jennieberg.

3. Le siège social de la société est fixé à L-8436 Steinfort, 10, rue de Kleinbettingen.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2005, vol. 912, fol. 25, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 novembre 2005.

G. d'Huart.

(104412.3/207/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ALMA CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 95.407.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALMA CONSULTANCY S.A., avec siège social à L-8506 Redange-sur-Attert, 3, rue de Niederpallen, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 95.407, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 20 août 2003, publié au Mémorial C, numéro 993 du 26 septembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange, qui désigne comme secrétaire Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Renée Stein, employée privée, demeurant à Sandweiler.

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de L-8506 Redange-sur-Attert, 3, rue de Niederpallen, à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

2) Changement de l'objet social: «Achat, vente et gestion d'un immeuble à l'étranger pour compte propre».

3) Démission des administrateurs Harry Franciscus Jacobi, Marco H.J. Muts et Jan Jaap Geusebroek.

4) Nominations des administrateurs CARDALE OVERSEAS INC, TASWELL INVESTMENTS Ltd et KELWOOD INVESTMENTS Ltd.

5) Démission du commissaire aux comptes LEGAL CAPITAL, S.à r.l.

6) Nomination de Monsieur Lex Benoy en tant que nouveau commissaire aux comptes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8506 Redange-sur-Attert, 3, rue de Niederpallen, à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le point 2.1. de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (Point 2.1.). «Le siège social est établi à Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le point 3.1. de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. (Point 3.1.). «La société a pour objet l'achat, la vente et la gestion d'un immeuble à l'étranger pour son compte propre.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des administrateurs actuels, savoir Messieurs Harry Franciscus Jacobi, Marco H.J. Muts et Jan Jaap Geusebroek et leur donne décharge de leur fonction.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société:

- a) La société CARDALE OVERSEAS INC., ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (Iles Vierges Britanniques), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 137.942.
- b) La société TASWELL INVESTMENTS Ltd, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (Iles Vierges Britanniques), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 140.878.
- c) La société KELWOOD INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (Iles Vierges Britanniques), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 137.958.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2011.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuel, savoir la société à responsabilité limitée LEGAL CAPITAL, S.à r.l. et lui donne décharge de sa fonction.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, né à Luxembourg, le 29 mai 1954, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2011.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: G. Trierweiler, R. Rocha Melanda, R. Stein, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 9 novembre 2005, vol. 433, fol. 68, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 novembre 2005.

A. Weber.

(104664.3/000/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ALMA CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 95.407.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(104665.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ECG PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ECG PARTICIPATIONS S.A.

LOUV, S.à r.l. / FIDIS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(104336.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

REPCO 7 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 110.748.

In the year two thousand and five, on the eighth of November, at 10.00 a.m.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depository of the present minute.

Was held an Extraordinary General Meeting of REPCO 7 S.A., a company having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, incorporated under the laws of Luxembourg, by virtue of a deed of Maître Léon Thomas Metzler, known as Maître Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 15, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 110.748 (hereinafter referred to as the «Company»).

The extraordinary general meeting is presided by Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Maître Aurélie Melchior, avocat, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Maître Frédérique Hengen, avocat, residing professionally in Luxembourg.

The board having thus been constituted, the chairman, the secretary and the scrutineer draw up the attendance list, which, after having been signed *in varietur* by the proxyholders, the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

The chairman declares and requests the notary to act that:

I.- According to the attendance list, the shareholders representing the full amount of the share capital of EUR 33,000.- (thirty-three thousand Euro) divided into 2,478 shares of category A («Shares A») and 822 shares of category B («Shares B») being together with shares A «the Shares») are validly represented at the meeting. The shareholders have consented to the holding of the meeting at short notice. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

II.- The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of an authorized capital and authorised issue of loan note in an aggregate maximum amount of EUR 5,000,000.- (five million Euro) and granting of a relating power of attorney to the board of directors of the Company for a period of three years starting from the date of publication of the extraordinary general meeting to be held on the basis of the present agenda, to increase the share capital of the Company within the amount of the authorised capital by way of board meetings;

2. Subsequent amendment of the article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the creation of an authorised capital by way of the creation of a third paragraph that shall henceforth be read as follows:

In its English version:

«Art. 5. Share Capital - Authorised Capital

5.3. The authorised capital and authorised issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of five million Euro (EUR 5,000,000.-).

Furthermore, the Board of Directors, by way of a decision taken at the unanimity of the Directors present or represented and voting, without prejudice to the provisions of article 8.13 of the Articles, is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new Shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholder's claims, or following approval of the annual meeting of Shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to render effective such issue of loan note as a whole at once, by successive portions, to be subscribed in cash;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional Shares and/or Loan note.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective an increase of capital, as authorised within the frame mentioned here above, Article 5 of the Articles shall be amended so as to reflect the result of such action and the Board of Directors shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

The authorised capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the Shareholders, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

3. Appointment of Mr Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, born in Lebanon (Beirut) on June 29, 1966, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, as ordinary director of the Company, for a term ending on February 23, 2006;

4. Granting of authorisation to (i) any director of the Company or (ii) to any lawyer of the law firm WILDGEN & PARTNERS, Luxembourg to take all the necessary actions in relation to the resolutions to be taken in accordance with the present agenda;

5. Any other business.

The meeting having approved the chairman's statement and having been validly constituted and convened, it has deliberated and, by separate and unanimous vote, it has taken following special and/ordinary resolutions:

First resolution

The general meeting of the shareholders of the Company resolves to create an authorized capital and authorised issue of loan note in a maximum aggregate amount of EUR 5,000,000.- (five million Euro) and to subsequently authorise

the board of directors of the Company to increase the share capital of the Company and/or to issue the loan note(s) within the limits of the newly created authorized capital by way of board meetings for a period of three years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed in accordance with law.

Second resolution

The general meeting of the shareholders of the Company resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company and to add a third paragraph to article 5 of the articles of association so as to reflect the creation of an authorised capital, which shall henceforth be read as follows:

«Art. 5. Share Capital - Authorised Capital

5.3. The authorised capital and authorised issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of five million Euro (EUR 5,000,000.-).

Furthermore, the Board of Directors, by way of a decision taken at the unanimity of the Directors present or represented and voting, without prejudice to the provisions of article 8.13 of the Articles, is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new Shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholder's claims, or following approval of the annual meeting of Shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to render effective such issue of loan note as a whole at once, by successive portions, to be subscribed in cash;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional Shares and/or Loan note.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective an increase of capital, as authorised within the frame mentioned here above, Article 5 of the Articles shall be amended so as to reflect the result of such action and the Board of Directors shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

The authorised capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the Shareholders, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

Third resolution

The general meeting of the shareholders of the Company resolved to appoint Mr Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, born in Lebanon (Beirut) on June 29, 1966, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, as ordinary director of the Company, for a term ending on February 23, 2006.

Fourth resolution

The general meeting of the shareholders of the Company resolved to grant authorisation to (i) any director of the Company or (ii) to any lawyer of the Law Firm WILDGEN & PARTNERS to take all the necessary actions in relation to the present resolutions.

There being no further business, the meeting is terminated at 10.15 a.m.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the persons appearing, they sign together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit novembre, à 10.00 heures.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de REPCO 7 S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, enregistrée au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.748, constituée en vertu d'un acte du notaire Léon Thomas Metzler, connu sous le nom de Tom Metzler, en date du 15 septembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire Maître Aurélie Melchior, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme Scrutateur, Maître Frédérique Hengen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président, le secrétaire et le scrutateur dressent la liste de présence, qui après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être enregistrée en même temps avec lui.

Le Président déclare et requiert du notaire d'acter que:

I.- Conformément à la liste de présence, les actionnaires représentant l'ensemble du capital social de EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) représenté par 2.478 Actions A et 822 Actions B (les actions A et les Actions B sont désignées ensemble comme les «Actions»), sont présents ou valablement représentés à l'assemblée générale. Ainsi l'assemblée

peut valablement délibérer et décider pour tous les points mentionnés à l'agenda sans qu'il y eu de convocation préalable.

II.- L'agenda de l'assemblée est le suivant:

1. Création d'un capital autorisé et autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global maximum de 5.000.000,- EUR (cinq millions d'euros) et délégation de pouvoir afférente au conseil d'administration de la Société, pour une période de trois ans à compter de la date de publication de l'assemblée générale devant se tenir sur base du présent agenda, d'augmenter le capital social de la Société endéans les limites du capital autorisé par la tenue de réunions du conseil d'administration;

2. Subséquent amendement de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la création d'un capital autorisé par la création d'un troisième paragraphe qui devra désormais être lu comme suit dans sa version française:

«Art. 5. Capital social - Capital Autorisé

5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-).

En outre, le Conseil d'Administration, par voie de décision prise à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés et votants, sans préjudice quant aux dispositions de l'article 8.13 des Statuts, est pleinement autorisé et mandaté:

- à rendre effective cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances des Actionnaires ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par voie d'incorporation de bénéfices ou de réserves en capital;

- à rendre effective cette émission d'emprunt obligataire en une seule fois ou par tranches successives par souscription en espèces;

- à déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les termes et conditions de la souscription et du paiement des Actions additionnelles et/ou emprunt obligataire.

Chaque fois que le Conseil d'Administration réalise une augmentation de capital, comme autorisé dans le cadre mentionné ci-avant, l'article 5 des Statuts de la Société devra être modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; et le Conseil d'Administration devra prendre ou autoriser toute personne pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et à la publication de cet amendement.

Le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générale des Actionnaires, délibérant de la manière prescrite par les Statuts.»

3. Nomination de Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né au Liban (Beirut) le 29 juin 1966, résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, en qualité d'administrateur ordinaire de la Société, jusqu'au 23 février 2006;

4. Autorisation donnée à (i) tout administrateur de la Société ou à (ii) tout avocat de l'étude WILDGEN & PARTNERS, Luxembourg d'effectuer toutes les formalités nécessaires en relation avec les résolutions prises sur base du présent agenda;

5. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant elle-même comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et passé par un vote unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de créer un capital autorisé et d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant maximum de 5.000.000,- EUR (cinq millions d'euros) et de subséquentement autoriser le Conseil d'Administration de la Société d'augmenter le capital social de la Société et/ou d'émettre le ou les emprunts obligataires endéans les limites du capital autorisé nouvellement créé par voie de la tenue de réunions du conseil d'administration pour une période de trois ans à compter de la publication du présent acte, au conseil d'administration de la Société, laquelle période peut être renouvelée en conformité avec la loi.

Seconde résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société et d'ajouter un troisième paragraphe à l'article 5 des statuts afin de refléter la création d'un capital autorisé, lequel aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social - Capital Autorisé

5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-).

En outre, le Conseil d'Administration, par voie de décision prise à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés et votants, sans préjudice quant aux dispositions de l'article 8.13 des Statuts, est pleinement autorisé et mandaté:

- à rendre effective cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances des Actionnaires ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par voie d'incorporation de bénéfices ou de réserves en capital;

- à rendre effective cette émission d'emprunt obligataire en une seule fois ou par tranches successives par souscription en espèces;

- à déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les termes et conditions de la souscription et du paiement des Actions additionnelles et/ou emprunt obligataire.

Chaque fois que le Conseil d'Administration réalise une augmentation de capital, comme autorisé dans le cadre mentionné ci-avant, l'article 5 des Statuts de la Société devra être modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; et le Conseil d'Administration devra prendre ou autoriser toute personne pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et à la publication de cet amendement.

Le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générale des Actionnaires, délibérant de la manière prescrite par les Statuts.»

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de nommer Monsieur Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, né au Liban (Beirut) le 29 juin 1966, résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, en qualité d'administrateur ordinaire de la Société, jusqu'au 23 février 2006.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé d'autoriser (i) tout administrateur de la Société ou (ii) tout avocat de l'étude WILDGEN & PARTNERS, Luxembourg, à effectuer toutes les formalités nécessaires en relation avec les présentes résolutions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée à 10.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Rabia, A. Melchior, F. Hengen, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 22, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

A. Schwachtgen.

(104632.3/230/219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

REPCO 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 110.748.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1847 du 8 novembre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(104634.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ENGINEERING & CHEMICAL INVESTMENT A.G., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 112.371.

STATUTES

In the year two thousand five, on the thirtieth day of November.

Before the undersigned Maître Henri Beck, notary public, residing in Echternach, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

1) WESTPLAN INDUSTRIE HOLDING AG, a public limited company «société anonyme» under Luxembourg law, having its registered office in L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix, here represented by Mrs Sylvie Portenseigne, lawyer, residing in L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, by virtue of a proxy given in Luxembourg on the 29th day of November 2005.

Which proxy, signed ne varietur by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

2) Mr Raphaël Forler, master in business administration and law, residing in L-6310 Beaufort, 48, Grand-rue.

Such appearing parties, acting in their above stated capacities, have drawn up the following Articles of Incorporation of a public limited company which they declare organised among themselves as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited company «société anonyme», with the name of ENGINEERING & CHEMICAL INVESTMENT AG.

Art. 2. The company is established for an unlimited period.

Art. 3. The object of the company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, bonds convertible in shares, or any other hybrid loan securities, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, control, development and management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guaranties, services or otherwise.

The company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, bonds convertible in shares and debentures or any other hybrid bonds. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation of a commercial, industrial or financial nature, and carry out any activities which it may deem directly or indirectly useful in the accomplishment and development of its purpose.

Furthermore the company may own, possess, acquire, control and manage any patent, trademark, service mark, or any other industrial or intellectual rights.

The company may also buy, sell, manage and own real estate and properties, as well as any rights attached thereto.

Art. 4. The registered office of the company is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Share Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at two million five hundred thousand Euro (EUR 2,500,000.-) divided into two hundred fifty thousand (250,000) shares without a nominal value.

The authorised capital is fixed at sixty million Euro (EUR 60,000,000.-), consisting of six million (6,000,000) shares without a nominal value.

During the period of five years from the date of the publication of these Articles of Incorporation, the directors will be and are hereby authorised and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the date of the issue or successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;
- to grant options to subscribe to such new shares;
- to proceed to such issue by reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued in proportion to their former percentage of shareholding;
- to fix the premium to be paid by the new subscribers, this premium has to be fully paid in.

The board of directors is empowered to establish any increase of share capital within the limits of the authorised share capital by a deed drawn before a public notary in Luxembourg and as a consequence of such an increase the first paragraph of the present article will be amended accordingly.

The board of directors may not issue shares within the authorized share capital, with a value below the par value of the initially issued shares.

The subscribed capital and the authorised capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation. The company may, to the extent and under the terms permitted by law, issue redeemable shares and redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the company are in registered or bearer form at the shareholders' choice.

A share register will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors.

Ownership of bearer shares will be established by the person or entity possessing the bearer shares certificate and presenting them at any shareholders' meeting. Bearer share certificates shall be issued and signed by two directors.

The company will recognize only one holder per share. The company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share held by more than one person until one person has been appointed as the sole owner in relation to the company.

III. General Meetings of Shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the company shall represent the entire body of shareholders of the company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company.

The board of directors convenes the general meeting. It may also be convened at the request of shareholders representing at least twenty per cent (20%) of the company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the company or at any other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the fourth Tuesday in September at 4.00 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The time limits and quorums required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing by mail or telefax.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

IV. Board of Directors

Art. 9. A board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the company shall manage the company.

The shareholders at their annual general meeting, who shall determine their number, remuneration and terms of office, shall elect the directors. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed without cause and prior notice by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside over all meeting of shareholders and of the board of directors. In his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of the emergency shall be mentioned in the notice.

This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by telefax, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by mail or by telefax another director as his proxy.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least the majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

The board of directors may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by telefax or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, the secretary or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the company as well as the representation of the company may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholders or not, acting alone or jointly to be appointed and dismissed by the board of directors who shall set their powers. The delegation to a member of the board of directors is submitted to prior authorisation of the general meeting of shareholders. The company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The company will be bound and represented in all matters by the sole signature of any director, as well as the sole signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors, provided for the general meeting of shareholders has empowered the board of directors for such a delegation.

V. Supervision of the Company

Art. 14. One or several statutory auditors, which may be or not be shareholders, shall supervise the operations of the company. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

VI. Accounting Year, Balance

Art. 15. The accounting year of the company shall begin on 1st July of each year and shall terminate on 30th June of the next year.

Art. 16. From the annual net profits of the company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by the board of directors observing the terms and conditions foreseen by law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities). These are appointed by the meeting of shareholders deciding upon such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the Articles of Incorporation

Art. 18. These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions of quorum and majority provided for by article 67-1 of the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

IX. Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitional Provision

By way of exception the first accounting year begins at the date of incorporation of the company and ends at the 30th day of June 2006.

Subscription of shares

The shares of the company have been subscribed as follows:

1) WESTPLAN INDUSTRIE HOLDING AG, prenamed	249,999	shares
2) Raphaël Forler, prenamed	1	share
Total	250,000	shares

The above mentioned shares have been fully paid in, as established to the public notary, by consequence of which the entire share capital of two million five hundred thousand Euro (EUR 2,500,000.-) is at the disposal of the company.

Statement

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 and 27 of the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended and expressly states that they have been fulfilled.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amounts to about EUR 28,300.-.

General Meeting of Shareholders

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1) The number of directors is fixed at three and the number of statutory auditors at one.

2) The following persons are appointed directors:

- Mr Marco Fritsch, attorney at law, residing in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix;

- Mr Dieter Grozinger De Rosnay, attorney at law, residing in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix;

- Mr Raphaël Forler, master in business administration and law, residing in L-6310 Beaufort, 48, Grand-rue.

3) The following person is appointed statutory auditor:

Mr Fabrice Schott, master in accounting and finances (Diplômé d'études comptables et financières), residing in F-57360 Amnéville, 1, Chemin des Terrasses du Soleil.

4) The address of the registered office of the Company is set at 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

5) The term of office of the directors shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2010. The term of office of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2010.

The general meeting, according to article 60 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, authorises the board of directors to delegate the daily management of the company and the representation of the company to any of its members.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the German version will be prevailing.

Whereof, the present notaries deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read and explained to the appearing persons, known to the undersigned notary by name, first name, position and address, the said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundfünf, am dreissigsten November.

Vor dem unterzeichnenden Notar Henri Beck, wohnhaft in Echternach, welcher Verwahrer gegenwärtiger Urkunde sein wird.

Sind erschienen:

1) WESTPLAN INDUSTRIE HOLDING A.G., eine Aktiengesellschaft luxemburger Rechts, mit Sitz in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix, hier vertreten durch Frau Sylvie Portenseigne, Juristin, wohnhaft in L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift welche am 29. November 2005 in Luxemburg erstellt wurde,

welche Vollmacht von den Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

2) Herr Raphaël Forler, Betriebswirt, wohnhaft in L-6310 Beaufort, 48, Grand-rue.

Die Personen, die hier erschienen sind, jeweils handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, haben erklärt folgendes durch den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Name, Dauer, Gesellschaftszweck, Sitz

Art. 1. Es wird hiermit zwischen den Unterzeichneten und allen, die später Aktionäre der Gesellschaft werden, eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung ENGINEERING & CHEMICAL INVESTMENT AG gegründet.

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Besitz von Beteiligungen jedweder Form an luxemburgischen und/oder ausländischen Gesellschaften und jede andere Form von Anlagen, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder in jeder sonstigen Weise sowie die Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in sonstiger Weise von Anteilen, Anleihen, Schuldverschreibungen, Wandelanleihen oder jede andere Mischform von Finanzierungsinstrument und Schuldscheinen oder sonstigen Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung, die Kontrolle, die Entwicklung ihres Wertpapierportfolios.

Die Gesellschaft kann an der Gründung und der Entwicklung jedes Finanz-, Industrie-, und Handelsunternehmens in Luxemburg und im Ausland teilhaben und diesen Unternehmen jede Unterstützung mittels Darlehen, Garantien, Dienstleistungen oder in sonstiger Weise zukommen lassen.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen und Anleihen, Wandelanleihen, sowie Schuldverschreibungen oder jede andere Form von Mischfinanzierungsinstrumenten ausgeben. Allgemein kann die Gesellschaft alle Überwachungs- und Kontrollmaßnahmen treffen, alle Geschäfte kommerzieller, industrieller oder finanzieller Art ausführen und alle Handlungen vornehmen, die der Erfüllung ihres Zweckes mittelbar oder unmittelbar dienlich sind.

Die Gesellschaft kann des weiteren Patente, Dienstleistungs- und Produktmarken sowie jede sonstige industrielle und geistigen Eigentumsrechte besitzen, erwerben, kontrollieren und verwalten.

Die Gesellschaft kann auch Grundvermögen oder jede diesbezüglichen Rechte erwerben, verkaufen, verwalten und als Eigentümer besitzen.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Niederlassungen und andere Geschäftsstellen können in Luxemburg oder im Ausland durch Beschluss des Verwaltungsrates gegründet werden.

Im Falle wo der Verwaltungsrat feststellt, dass außerordentliche politische, wirtschaftliche oder soziale Entwicklungen stattfinden oder bevorstehen, die den normalen Ablauf der Tätigkeit der Gesellschaft an ihrem Sitz sowie die Kommunikation zwischen dieser Geschäftsstelle und Personen im Ausland behindern könnten, ist dieser befugt, den Gesellschaftssitz vorübergehend ins Ausland zu verlegen, bis diese außergewöhnlichen Umstände endgültig aufgehört haben; diese vorübergehende Maßnahme hat keine Auswirkung auf die Nationalität der Gesellschaft, welche trotz der vorübergehenden Verlegung des Gesellschaftssitzes, eine luxemburgische Gesellschaft bleibt.

II. Gesellschaftskapital, Aktien

Art. 5. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 2.500.000,-) und ist in zweihundertfünfzigtausend (250.000) Aktien ohne Nennwert eingeteilt.

Das genehmigte Kapital beträgt sechzig Millionen Euro (EUR 60.000.000,-) und ist in sechs Millionen (6.000.000) Aktien ohne Nennwert eingeteilt.

Innerhalb einer Periode von fünf Jahren, gerechnet ab dem Datum der Veröffentlichung dieser Satzung, wird der Verwaltungsrat hiermit ermächtigt:

- eine solche Kapitalerhöhung auf einmal oder durch mehrere nachfolgende Teilerhöhungen oder fortlaufende Ausgaben von neuen Aktien durch Bareinzahlung, Sacheinlagen, Umwandlung von Aktionärsforderungen oder nach ergangener Genehmigung durch die jährliche Hauptversammlung der Aktionäre durch Umwandlung von Gewinnen oder Rücklagen in Gesellschaftskapital vorzunehmen;
- das Datum der Ausgaben oder nachfolgenden Ausgaben sowie die Bedingungen für die Zeichnung und Einzahlung zusätzlicher Aktien festzulegen;
- Zeichnungsoptionen auf solche neuen Aktien zu gewähren;
- eine solche Ausgabe vorzunehmen in welcher den derzeitigen Aktionären ein bevorzugtes Zeichnungsrecht im Verhältnis zu ihrem vorherigen Prozentanteil an dem Gesellschaftskapital eingeräumt wird;
- eine Ausgabepremie, welche voll eingezahlt werden muss, für die neuen Zeichner festzulegen.

Der Verwaltungsrat ist befugt eine Kapitalerhöhung innerhalb des genehmigten Kapitals durch Beurkundung vor einem Notar in Luxemburg feststellen zu lassen und dementsprechend den ersten Absatz dieses Artikels anzupassen.

Der Verwaltungsrat kann im Rahmen des genehmigten Kapitals keine Aktien ausgeben welche unter dem Ausgabe-wert der ursprünglichen Aktien liegen.

Das gezeichnete Kapital und das genehmigte Kapital der Gesellschaft können durch einen Beschluss der Aktionäre erhöht oder herabgesetzt werden, wobei für den entsprechenden Beschluss die Bedingungen, welche für eine Änderung dieser Satzung gelten, Anwendung finden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Aktien zurückkaufen oder rückkaufbare Aktien ausgeben.

Art. 6. Die Aktien sind nach Wahl der Aktionäre Namensaktien oder Inhaberaktien.

Am Sitz der Gesellschaft wird ein Aktienregister geführt, das jedem Aktionär zur Einsicht offen steht. Dieses Aktienregister enthält alle Angaben gemäss Artikel 39 des abgeänderten Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Das Eigentum an den Namensaktien wird durch den Eintrag in das Aktionärsregister bestätigt. Aktienzertifikate über den Eintrag in das Aktienregister müssen von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates ausgestellt und unterschrieben sein.

Das Eigentum an den Inhaberaktien wird durch die Person oder Körperschaft welche im Besitz der Inhaberaktienzertifikate ist, und diese anlässlich einer Hauptversammlung der Aktionäre innehat, nachgewiesen. Inhaberaktien werden von zwei Verwaltungsräten ausgegeben und unterzeichnet.

Die Gesellschaft erkennt nur eine Person als Inhaber pro Aktie an. Wird eine Aktie durch mehrere Personen gehalten, so kann die Gesellschaft die damit verbundenen Rechte solange aufheben, bis eine einzige Person mit der Vertretung der Rechte gegenüber der Gesellschaft beauftragt wurde.

III. Hauptversammlung der Aktionäre

Art. 7. Jede ordentlich einberufene Hauptversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse, um alle Beschlüsse zu fassen, auszuführen oder zu bestätigen, welche die Gesellschaft betreffen.

Die Hauptversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muss ebenfalls einberufen werden, wenn Aktionäre, welche zusammen wenigstens zwanzig Prozent (20%) des Kapitals der Gesellschaft vertreten, dies verlangen.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung der Aktionäre findet in Luxemburg am eingetragenen Sitz der Gesellschaft - oder einem anderen Ort in Luxemburg, der in dem Einberufungsschreiben bezeichnet wird am vierten Dienstag des Monats September um vier Uhr nachmittags (16.00 Uhr) statt.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die jährliche Hauptversammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag verschoben.

Andere Hauptversammlungen der Aktionäre finden an dem Ort und zu dem Zeitpunkt statt, der im Einberufungsschreiben bezeichnet ist.

Die Bestimmungen über Zeitangaben und Erfordernisse der Anwesenheit, die für die Durchführung der Hauptversammlung der Aktionäre gesetzlich erforderlich sind, gelten für die Gesellschaft, es sei denn, in dieser Satzung sind andere Bestimmungen festgelegt.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei jeder Hauptversammlung durch eine andere Person als Bevollmächtigte schriftlich mittels einem Schreiben oder per Telefax vertreten lassen.

Vorbehaltlich anderer gesetzlicher Bestimmungen, werden die Beschlüsse bei einer ordentlich einberufenen Hauptversammlung durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Wenn bei einer Hauptversammlung sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sie erklären, über den Inhalt der Tagesordnung der Hauptversammlung im Voraus informiert worden zu sein, kann diese Hauptversammlung ohne Vorankündigung oder Veröffentlichung stattfinden.

IV. Verwaltungsrat

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen, verwaltet.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von den Aktionären bei der jährlichen Hauptversammlung gewählt, die ihre Zahl, ihre Vergütung und die Frist ihrer Amtszeit festlegt. Ihre Amtszeit darf eine Dauer von sechs Jahren nicht überschreiten und sie bleiben bis zur Wahl ihrer Nachfolger im Amt.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden mit der einfachen Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien gewählt.

Die Hauptversammlung kann jedes Mitglied des Verwaltungsrates ohne Begründung jederzeit abberufen.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied durch Tod, Rücktritt oder aus anderen Gründen vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder bis zur nächstfolgenden Hauptversammlung und unter Beachtung der gesetzlichen Vorschriften einen vorläufigen Nachfolger ernennen.

Art. 10. Der Verwaltungsrat wählt aus seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und kann einen stellvertretenden Vorsitzenden aus seinen Mitgliedern wählen. Er kann ebenfalls einen Sekretär wählen - der nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss - der unter seiner eigenen Verantwortung die Protokolle der Versammlungen des Verwaltungsrates sowie die Protokolle der Hauptversammlungen verfasst.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Ort einberufen.

Der Vorsitzende sitzt allen Hauptversammlungen und Versammlungen des Verwaltungsrates vor. In seiner Abwesenheit können die Aktionäre oder der Verwaltungsrat mit einem Mehrheitsbeschluss ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates als Vorsitzenden pro tempore ernennen.

Alle Einberufungen zu Versammlungen des Verwaltungsrates müssen den Mitgliedern schriftlich wenigstens vierundzwanzig Stunden vor dem für die Versammlung vorgesehenen Datum mitgeteilt werden. Dies gilt nicht in Notfällen, deren Begründung ausdrücklich in der Einberufung erwähnt sein müssen.

Auf die Einberufung kann verzichtet werden, wenn alle Mitglieder des Verwaltungsrates schriftlich, per Telefax oder einem vergleichbaren Kommunikationsmittel zugestimmt haben. Eine besondere Einberufung für Versammlungen des Verwaltungsrates ist nicht erforderlich, wenn Zeit und Ort bereits in einem früheren Beschluss des Verwaltungsrates festgehalten worden sind.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann bei jeder Versammlung des Verwaltungsrates ein anderes Mitglied schriftlich oder per Telefax mittels einer Vollmacht vertreten.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann mit einem Konferenztelefonat oder anderen ähnlichen Kommunikationsmitteln, die es erlauben, dass alle Personen, die an der Versammlung teilnehmen, einander hören können, an einer Versammlung des Verwaltungsrates teilnehmen. Die Teilnahme an einer Versammlung mit diesen Mitteln ist einer Teilnahme in persona gleichgestellt.

Der Verwaltungsrat kann nur gültig handeln oder beschließen, wenn wenigstens die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten sind.

Entscheidungen einer Versammlung des Verwaltungsrates werden mit der Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Mitglieder getroffen.

Der Verwaltungsrat kann einstimmige Beschlüsse per Rundschreiben, schriftlich, per Telefax oder mittels einem vergleichbaren Kommunikationsmittel fassen, wobei die Beschlüsse schriftlich bestätigt werden müssen. Deren Gesamtheit bildet das Protokoll, das den gefassten Beschluss beweist.

Art. 11. Das Protokoll jeder Versammlung des Verwaltungsrates muss vom Vorsitzenden oder, bei dessen Abwesenheit, den stellvertretenden Vorsitzenden, den Sekretär, oder zwei Mitgliedern unterschrieben werden. Kopien oder Auszüge solcher Protokolle, die in rechtlichen oder anderen Verfahren vorgelegt werden müssen vom Vorsitzenden oder von zwei Mitgliedern unterzeichnet sein.

Art. 12. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Vorgänge im Zusammenhang mit der Verwaltung und der Wahrung der Interessen der Gesellschaft durchzuführen. Alle Befugnisse, welche nicht von Gesetzes wegen oder kraft dieser Satzung der Hauptversammlung vorbehalten sind, stehen dem Verwaltungsrat zu.

Gemäss Artikel 60 des abgeänderten Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften kann die tägliche Geschäftsführung sowie deren Vertretung, an einen oder mehrere Direktoren, Prokuristen oder andere ausführenden Personen, die nicht Aktionäre sein müssen, die einzeln oder gemeinsam handeln, übertragen werden. Der Verwaltungsrat legt ihre Befugnisse fest, ernennt sie und beruft sie ab. Die Vertretung durch ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Zustimmung durch die Hauptversammlung der Aktionäre. Die Gesellschaft kann mittels notarieller oder privatschriftlicher Vollmacht besondere Befugnisse erteilen.

Art. 13. Die Gesellschaft wird durch die einzelne Unterschrift eines jeden Mitgliedes des Verwaltungsrates in allen Angelegenheiten vertreten und verpflichtet; sowie durch die einzelne Unterschrift einer Person oder mehreren Personen verpflichtet, denen solche Befugnisse durch den Verwaltungsrat übertragen werden, sofern die Hauptversammlung den Verwaltungsrat zu einer solchen Abtretung von Befugnissen ermächtigt hat.

V. Rechnungsprüfung

Art. 14. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Rechnungsprüfern, welche nicht Aktionäre sein müssen. Sie werden durch die Hauptversammlung der Aktionäre ernannt, die ihre Anzahl, ihre Bezüge und ihre Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, festlegt.

VI. Geschäftsjahr - Rechnungslegung

Art. 15. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Juli und endet am 30. Juni eines jeden Jahres.

Art. 16. Vom Reingewinn der Gesellschaft werden fünf Prozent (5%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt. Diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des gezeichneten Gesellschaftskapitals gemäss Artikel 5 dieser Satzung oder des erhöhten oder reduzierten gezeichneten Gesellschaftskapitals gemäss Artikel 5 dieser Satzung erreicht hat.

Die Hauptversammlung der Aktionäre, auf Empfehlung des Verwaltungsrates, wird beschließen wie der verbleibende Reingewinn des Geschäftsjahres verwendet wird.

Der Verwaltungsrat kann, unter Berücksichtigung der gesetzlichen Voraussetzungen, Vorschüsse auf Dividenden auszahlen.

VII. Auflösung - Liquidation

Art. 17. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft erfolgt die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (die sowohl natürliche Personen als auch juristische Personen sein können). Diese werden von der Hauptversammlung der Aktionäre, welche die Auflösung der Gesellschaft beschließt und welche ihre Vollmachten und ihre Bezüge festsetzt, ernannt.

VIII. Änderung der Satzung

Art. 18. Die Bestimmungen dieser Satzung können durch den Beschluss einer Hauptversammlung der Aktionäre abgeändert werden, welche den in Artikel 67-1 des abgeänderten Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bestimmungen bezüglich der Anwesenheits- und Mehrheitsanforderungen entspricht.

IX. Anwendbares Recht

Art. 19. Alle Punkte, welche nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, werden gemäss den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, geregelt.

Übergangsbestimmungen

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am Tage der Gründung und endet am 30. Juni 2006

Zeichnung der Aktien

Die Aktien der Gesellschaft wurden wie folgt gezeichnet:

1) WESTPLAN INDUSTRIE HOLDING AG, vorbenannt	249.999	Aktien
2) Herr Raphaël Forler, vorbenannt	1	Aktie
Total	250.000	Aktien

Alle Aktien wurden vollständig eingezahlt, so dass der Gesellschaft zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (2.500.000,- EUR) Gesellschaftskapital zur Verfügung steht, worüber dem unterzeichneten Notar der Nachweis erbracht wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar stellt fest, dass die Bedingungen der Artikel 26 und 27 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, eingehalten worden sind und bestätigt dies ausdrücklich.

Kosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr EUR 28.300,-.

Ausserordentliche Hauptversammlung

Die vorbenannten Erschienenen, die das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertreten, und sich als ordentlich einberufen betrachten, haben sich sofort zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammengefunden.

Nach Feststellung ihrer rechtmäßigen Zusammensetzung haben sie einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei; diejenige der Rechnungsprüfer (commissaire aux comptes) wird auf einen festgesetzt.

2) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Herr Marco Fritsch, Jurist, mit Adresse in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix,
- Herr Dieter Grozinger De Rosnay, Jurist, mit Adresse in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix,
- Herr Raphaël Forler, Betriebswirt, wohnhaft in L-6310 Beaufort, 48, Grand-Rue;

3) Zum Rechnungsprüfer (commissaire aux comptes) wird ernannt:

- Herr Fabrice Schott, Buchhaltungs- und Finanzwirt, (Diplôme d'études comptables et financières), wohnhaft in F-57360 Amnéville, 1, Chemin des Terrasses du Soleil.

4) Die Adresse des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft befindet sich in L-1331 Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

5) Das Amt der Mitglieder des Verwaltungsrates endet mit der Hauptversammlung, welche über den Bericht des Geschäftsjahres 2010 beschließt. Das Amt des Rechnungsprüfers endet mit der Hauptversammlung, welche über den Bericht des Geschäftsjahres 2010 beschließt.

Die Hauptversammlung, erteilt gemäss Artikel 60 des abgeänderten Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, an den Verwaltungsrat die Vollmacht, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft und die Vertretung der Gesellschaft an eines seiner Mitglieder zu übertragen.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, bestätigt, dass der englischen Fassung eine deutsche Übersetzung folgt; auf Antrag durch die Personen, welche hier erschienen sind, wird festgehalten, dass bei Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die deutsche Fassung vorrangig sein wird.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am eingangs erwähnten Tag.

Und nach Vorlesung und Erklärung der gegenwärtigen Urkunde an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben sie die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: S. Portenseigne, R. Forler, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 2 décembre 2005, vol. 360, fol. 53, case 11. – Reçu 25.000 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Echternach, den 8. Dezember 2005.

H. Beck.

(106790.3/201/460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

HOLLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.515.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLLEUR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104334.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GUANYIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 51.225.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GUANYIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104343.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

MARFIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.822.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARFIOR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104344.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

FIMIM CO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.886.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIMIM CO S.A.

L. Bernasconi / E. Marchetti

Administrateur / Administrateur

(104345.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.133.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104346.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ESTALEX REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.551.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESTALEX REAL ESTATE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104347.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LITOPRINT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.107.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LITOPRINT S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(104349.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ISLINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.443.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISLINE HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(104352.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SIDERAL HOLDING & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08046, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104364.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23744

T.O. SUMMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.499.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T.O. SUMMIT S.A.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(104354.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SILVER FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.528.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SILVER FINANCE SERVICES S.A.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(104357.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LIQUITECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.816.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIQUITECH HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104359.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ORGANDI IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORGANDI IMMOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(104361.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**ATELIER DE SERRURERIE RAYMOND WEILAND, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1141 Luxembourg, 34, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 22.444.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104373.3/551/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

MUSCAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07013, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104382.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

FUTEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 87.311.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Signature.

(104383.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

TALCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.886.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07038, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104384.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ANNARITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 121, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 73.657.

Le bilan au 15 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ANNARITA, S.à r.l.

Signature

(104386.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

NOEVA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 76.802.

Clôture de liquidation

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 31 octobre 2005, volume 150S, folio 56, case 6, que les opérations de liquidation de la Société Anonyme NOEVA S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de LUXFIDUCIA, S.à r.l., ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(104644.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**C.E.A.D.E. S.A., CENTRE D'EXPERTISE POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 161, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 69.768.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.
Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme CENTRE D'EXPERTISE POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES en abrégé C.E.A.D.E. S.A. avec siège à L 4751 Pétange. 161, rte de Longwy, (R.C. N° B 69.768), constituée sous la dénomination de FIRST CONSULTING S.A., suivant acte notarié du 20 novembre 2000, publié au Mémorial C page 23.175/2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Josée Quintus-Claude; employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire: Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur François Dorland, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de 45.000,- EUR.

2. Changement de l'article 5 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital de 45.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 71.000,- EUR à 116.000,- EUR.

L'assemblée générale constate que l'augmentation de capital a été libérée comme suit:

- Monsieur François Dorland	18.000,- EUR
- Monsieur Christophe Girondel	4.500,- EUR
- Monsieur Philippe Lenges	4.500,- EUR
- Monsieur Martin Flaunet	4.500,- EUR
- Monsieur Jean-Michel Ball	4.500,- EUR
- Monsieur Stéphane Hurtaud	4.500,- EUR
- Monsieur Jean-Pierre Xhonneux	4.500,- EUR

L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale de l'action à 500,- EUR.

Suite à ces modifications, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent seize mille euros (116.000,- EUR), représenté par deux cent trente-deux actions de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

- Monsieur François Dorland	112 actions
- Monsieur Christophe Girondel	20 actions
- Monsieur Philippe Lenges	20 actions
- Monsieur Martin Flaunet	20 actions
- Monsieur Jean-Michel Ball	20 actions
- Monsieur Stéphane Hurtaud	20 actions
- Monsieur Jean-Pierre Xhonneux	20 actions

L'augmentation de capital a été libérée par des versements en espèces jusqu'à concurrence de 27.000,- EUR ainsi que par incorporation d'un compte courant associé par Monsieur François Dorland à concurrence de 18.000,- EUR de sorte que la somme de quarante-cinq mille euros (45.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, pré-noms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. Dorland, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2005, vol. 912, fol. 25, case 4. – Reçu 450 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 novembre 2005.

G. d'Huart.

(104580.3/207/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

PREICK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.147.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07054, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104387.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

MIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07089, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104388.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROTRADE SECURITES S.A.).**

Registered office: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 68.563.

In the year two thousand five, on the twenty-first of November.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of EUROTRADE SECURITIES S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of the notary Alphonse Lentz, before residing in Remich, dated February 19th, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 337 of May 12th, 1999 and modified earlier by deed of same notary Alphonse Lentz dated November 7th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 340 of May 10th, 2001.

The meeting is presided by Mrs Nathalie Jacoby-Danesch, attorney at law, with professional address in Luxembourg, 4, place de Paris,

who appoints as secretary Mrs Stefanie Ferring, attorney at law, with professional address in Luxembourg, 4, place de Paris.

The meeting elects as scrutineer Mrs Audrey Mucciante, attorney at law, with professional address in Luxembourg, 4, place de Paris.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

Change of the name from EUROTRADE SECURITIES S.A. into NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., which has been approved by the Ministry of Finances on March 15th, 2005 and amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change the name from EUROTRADE SECURITIES S.A. into NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., so that Article 1 of the Articles of Incorporation will be read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established a company in the form of a public limited company (société anonyme) under the name of NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A. (the Company).»

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Made in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille cinq, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROTRADE SECURITIES S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, alors de résidence à Remich en date du 19 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 337 du 12 mai 1999, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Alphonse Lentz en date du 7 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 340 du 10 mai 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Jacoby-Danesch, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, 4, place de Paris,

qui désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Ferring, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 4, place de Paris.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Audrey Mucciante, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, 4, place de Paris.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Changement de la dénomination de la société de EUROTRADE SECURITIES S.A. en NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., lequel a été approuvé par le Ministère des Finances en date du 15 mars 2005 et modification de l'article 1^{er} des statuts.

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de EUROTRADE SECURITIES S.A. en NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué une société sous la forme d'une société anonyme, dénommée NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A. (la Société).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Jacoby-Danesch, S. Ferring, A. Mucciante, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 23 novembre 2005, vol. 469, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 novembre 2005.

M. Schaeffer.

(104581.3/5770/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROTRADE SECURITES S.A.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 68.563.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 novembre 2005.

M. Schaefer.

(104583.3/5770/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

RECKINGER PEINTURES DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 48, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 20.047.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2005.

RECKINGER PEINTURES, S.à r.l.

Signature

(104389.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ROESER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 105.649.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ROESER S.A.

Signature

(104390.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**SCANDAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FILDEFER, S.à r.l.).**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 72, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 60.815.

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Philippe Kieffer, employé privé, né à Luxembourg, le 6 octobre 1962, demeurant à L-2410 Strassen, 162, rue de Reckenthal, ici représenté par Madame Marie-Josée Quintus-Claude; employée privée, demeurant à Pétange, en vertu d'une procuration annexée au présent acte,

unique associé de la société à responsabilité limitée (suite à des cessions de parts sous seing privé) FILDEFER, S.à r.l., avec siège à L-7432 Gosseldange, 87A, rte de Mersch, constituée suivant acte notarié du 17 septembre 1997, publié au Mémorial C page 33.931/98.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Cession de parts

Monsieur Philippe Kieffer, préqualifié, cède par les présentes:

186 parts sociales au prix de 333,- EUR, dont Quittance, à Monsieur Germain Jung, employé privé, né le 10 décembre 1959 à Luxembourg, demeurant à L-3265 Bettembourg, 10, Op Fankenacker, lequel accepte.

186 parts sociales au prix de 333,- EUR, dont Quittance, à Monsieur Claude Forget, employé privé, né le 10 mars 1970 à Luxembourg, demeurant à L-8422 Steinfort, 94, rue de Hobscheid, lequel accepte.

186 parts sociales au prix de 334,- EUR, dont Quittance, à la société PERSPEX LEISURE LIMITED, avec siège à Londres NW117TJ, 788-790 Finley Road, ici représentée par Madame Marie-Josée Quintus-Claude, préqualifiée, en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

2. Nouvelle souscription du capital et modification afférente de l'article 5 alinéa 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. alinéa 2. Le capital social est souscrit comme suit:

- Monsieur Philippe Kieffer, préqualifié	62 parts sociales
- Monsieur Germain Jung, préqualifié	186 parts sociales
- Monsieur Claude Forget, préqualifié	186 parts sociales
- La société PERSPEX LEISURE LIMITED, préqualifiée	186 parts sociales
Total	620 parts sociales

3. Changement de la raison sociale en SCANDAL, S.à r.l., et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de SCANDAL, S.à r.l.

4. Transfert du siège social de Gosseldange à L-1520 Luxembourg, 72, rue Adolphe Fischer, et modification afférente de l'article 2, première phrase.

Art. 2. première phrase. Le siège social est établi à Luxembourg.

5. Extension de l'objet social pour donner la teneur suivante à l'article 3 alinéa 4 qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. alinéa 4. La société a encore pour objet: l'exploitation d'une galerie d'art, d'une agence artistique, d'une agence de mannequins (sans placement de personnel salarié), ainsi que d'une agence d'organisation d'événements.

Elle peut faire des emprunts emprunter et accorder à des personnes privées, aux associés, ainsi que à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements.

6. Gérance

Est confirmé comme gérant, Monsieur Philippe Kieffer, préqualifié.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de mille dix euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: C. Forget, G. Jung, M.-J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 octobre 2005, vol. 912, fol. 1, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 7 novembre 2005.

G. d'Huart.

(104666.3/207/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LEG II LAATZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 6,170,000.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.046.

In the year two thousand and five, on the fifth day of August.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

There appeared:

LASALLE EURO GROWTH II SCA, a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 86.223, hereby represented by Flora Chateau, jurist, residing at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

LASALLE EURO GROWTH II SCA, currently holding all the 12,000 (twelve thousand) existing shares representing the entire share capital and acting as the sole shareholder of LEG II LAATZEN, S.à r.l. (the «Sole Shareholder»), a Luxembourg private limited liability company (the «Company»), having its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105.046 and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up by the undersigned notary on 6 December 2004, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 280 of 30 March 2005 and whose Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary enacted on 16 December 2004 not yet published.

Hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 11 of the articles of association of the Company (the «Articles of Association»):

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,870,000 (five million eight hundred and seventy thousand Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 300,000 (three hundred thousand Euro) to EUR 6,170,000 (six million one hundred and seventy thousand Euro) by creating and issuing 234,800 (two hundred and thirty-four thousand eight hundred) new shares having the same rights and obligations as the existing ones and having a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, by way of contribution in cash.

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to the ownership of the 234,800 (two hundred and thirty-four thousand eight hundred) new shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each, for a total amount of EUR 5,870,000 (five million eight hundred and seventy thousand Euro), which have been fully paid up by contribution in cash, therefore the amount of EUR 5,870,000 (five million eight hundred and seventy thousand Euro), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect the decision taken under the preceding resolution and which shall read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The share capital is fixed at EUR 6,170,000 (six million one hundred and seventy thousand Euro) represented by 246,800 (two hundred and forty-six thousand eight hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 11 of the Articles.»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately sixty-two thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed. The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

LASALLE EURO GROWTH II SCA, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 86.223, ici dûment représentée par Flora Chateau, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

LASALLE EURO GROWTH II SCA, détenant actuellement toutes les 12.000 (douze mille) parts sociales existantes représentant l'entière du capital social et agissant en qualité d'associé unique de LEG II LAATZEN, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (l'«Associé Unique»), ayant son siège social 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 105.046 et constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant le 6 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 280 du 30 mars 2005 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant constaté le 16 décembre 2004 non encore publié.

Adopte les résolutions suivantes conformément à l'article 11 des statuts de la Société (les «Statuts»):

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de EUR 5.870.000 (cinq millions huit cent soixante-dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 300.000 (trois cent mille euros) à un montant de EUR 6.170.000 (six millions cent soixante-dix mille euros) par la création et l'émission de 234.800 (deux cent trente-quatre mille huit cents) nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire les 234.800 (deux cent trente-quatre mille huit cents) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune pour un montant total de EUR 5.870.000 (cinq millions huit cent soixante-dix mille euros), lesquelles ont été entièrement libérées par apport en numéraire, de sorte que le montant de EUR 5.870.000 (cinq millions huit cent soixante-dix mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la décision prise dans la résolution précédente, lequel sera rédigé comme suit:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 6.170.000 (six millions cent soixante-dix mille euros) représenté par deux cent quarante-six mille huit cent (246.800) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 11 des Statuts.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ soixante-deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte,

Signé: F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, vol. 149S, fol. 62, case 9. – Reçu 58.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

J. Elvinger.

(104548.3/211/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

KRISTALL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07104, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104391.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

KALU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104393.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GARAGE PACIOTTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 258, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 60.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

GARAGE PACIOTTI, S.à r.l.

Signature

(104395.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ITT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 97.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07117, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104397.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23753

SOVACOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3201 Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 59.961.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Lonneux
Gérant

(104407.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

JADOF INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 68.417.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07803, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour JADOF INVEST S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur
Signatures

(104419.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 68.414.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur
Signatures

(104423.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

IT VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.430.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK02294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

N. Stejn Mortensen.

(104650.3/5029/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

IT VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.430.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK02293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

N. Stejn Mortensen.

(104649.3/5029/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

AUTO-DISCOUNT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5898 Syren, 36, rue Aloyse Ludovissy.

R. C. Luxembourg B 23.448.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104432.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 56.423.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104434.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

IMMOBILIERE MUHLENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 48.463.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104435.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SELECT COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4027 Esch-sur-Alzette, 5-7, place Benelux.

R. C. Luxembourg B 24.013.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104437.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ESI EQUINE SHIPPING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.087.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104438.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

CHARME DESSOUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Shopping Center Belle Etoile.
R. C. Luxembourg B 54.448.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104439.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

E.V.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 32.709.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(104440.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SW INFO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.553.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Signature

Un mandataire

(104457.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

HELENA INFO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.532.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Signature

Un mandataire

(104461.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104488.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

CIRSA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 100.354.

Conseil d'Administration:

M. Livius Gorecka, Administrateur, domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 novembre 2005, a décidé de renommer Livius Gorecka en tant qu'Administrateur pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104487.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

MADEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 65.125.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104493.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

BIDROLU S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 94.400.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(104494.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

TAKORADI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 85.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TAKORADI S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(104506.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

L'état du patrimoine au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANCE LUXEMBOURG INVEST, SICAV

BANQUE ET CAISSE D'ESPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(104593.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23757

EUROIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 74.432.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROIMM S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(104513.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

EUROIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 74.432.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROIMM S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(104510.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

EUROIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 74.432.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROIMM S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(104509.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

EUROIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 74.432.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROIMM S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(104508.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

SKÓRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56A, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 52.794.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Signature.

(104584.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.734.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08190, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(104635.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.734.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08189, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(104641.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.734.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08188, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(104640.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

**TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.734.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08186, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TETRA ARCHITECTURE JEAN LANNERS ET ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(104637.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

ACADEMY CLINIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.115.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BK02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

N. Stejn Mortensen.

(104645.3/5029/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

23759

FLOLUX S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 62.015.

—
Clôture de liquidation

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2005, volume 26CS, folio 1, case 6, que les opérations de liquidation de la Société Anonyme FLOLUX S.A. (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pour une période de cinq ans à partir de la liquidation de la Société au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(104647.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

FLOLUX S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 62.015.

—
Les comptes annuels de clôture au 13 octobre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(104648.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

VENITAL HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.791.

—
Clôture de liquidation

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2005, volume 150S, folio 54, case 5, que les opérations de liquidation de la Société Anonyme VENITAL HOLDING S.A. (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pour une période de cinq ans à partir de la liquidation de la Société au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(104646.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

BELROSE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.183.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(104674.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

DDD S.A., société anonyme holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 45.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour DDD S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(104651.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LuxTrust GIE, Groupe d'Intérêt Economique.

R. C. Luxembourg C 53.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2005

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le 2 décembre à 11.45 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, 6, boulevard Royal à Luxembourg, les membres de LuxTrust GIE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président constate que l'Assemblée a renoncé aux délais de convocation prescrits par les statuts et la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et qu'en conséquence elle a été valablement constituée pour délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour, à savoir:

- 1) Divers.
- 2) Dissolution.

Le Président met ensuite aux voix les résolutions ci-après, à savoir:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des modalités de liquidation, approuve la dissolution de LuxTrust GIE, étant donné l'aboutissement avec succès de son objet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le présent procès-verbal est lu et adopté.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

E. Schneider / Signature

Le Président / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(104656.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.824.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(104658.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.
